

ARRETE N°2 /2023
DE NON-OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE

Demande déposée le 24 janvier 2023	
Par :	Madame Sandrine LOOS
Demeurant :	58, rue du Général de Lattre de Tassigny 68140 MUNSTER
Sur un terrain sis :	58 rue du Général de Lattre de Tassigny Section 15 Parcelle 401
Nature des Travaux :	Pose de vélux

N° DP 068 226 23 R0004

Le Maire de la COMMUNE de MUNSTER, Haut-Rhin

VU la déclaration préalable présentée le 24 janvier 2023 par Madame LOOS Sandrine,
VU l'objet de la demande :

- pour la pose de vélux ;
- sur un terrain situé 58 rue du Général de Lattre de Tassigny ;

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 24 février 2022,

VU le règlement y afférent,

Arrête :

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de NON-OPPOSITION.

Munster, le 31 janvier 2023

Monique MARTIN



Jaebut
Adjointe au Maire